

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Georges-sur-Meuse :

Fermeture d'un tronçon de la N614 et de la bretelle d'accès n°5 de la E42 – A15

Dans le cadre du chantier de création d'un by-pass au niveau de la sortie n°5 de la E42-A15 dans le sens Liège-Namur, les conditions de circulation habituelles vont être modifiées afin de permettre le renouvellement du revêtement. La N614 sera également impactée. Des itinéraires de déviation seront mis en place.

Concrètement, les travaux vont consister à :

- Poser les nouveaux revêtements hydrocarbonés au niveau du by-pass ;
- Renouveler la couche d'usure de la bretelle d'autoroute ;
- Réaliser les nouveaux marquages.

Cette intervention sur le réseau impactera le trafic puisque la bretelle de sortie n°5 sera fermée à la circulation du 7 au 11 octobre.

La N614 sera aussi impactée par ce chantier puisqu'il est prévu de réhabiliter son revêtement entre le rond-point de la sortie et la rue Rodge Mâle (+/- 120 m). Pour ce faire, cette voirie sera complètement fermée du 2 au 11 octobre. Ensuite, la situation actuelle du chantier sera rétablie avec le maintien uniquement du sens de circulation de Dommartin vers Saint-Georges-sur-Meuse ; et ce jusqu'à la fin complète du chantier.

Des itinéraires de déviation seront mis en place via les sorties 4 et 6 pour l'autoroute, et par le centre de Saint-Georges-sur-Meuse pour la N614.

Le marché relatif à la réalisation de ce by-pass a été attribué à l'entreprise Dubois-Dawance pour un montant total de 500.000 € TVAC.

Le projet devrait être terminé dans sa globalité au début du mois de novembre, sous réserve des éventuels aléas de chantier.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be